

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Ce document vous fournit des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document de marketing. La loi exige que ces informations vous soient transmises afin de vous aider à apprécier la nature, les risques, les gains et les pertes potentiels de ce produit et de vous aider à le comparer avec d'autres produits.

Produit**AMUNDI FPS PRIVATE MARKETS ELTIF – B2 EUR****ISIN: FR001400RRI0 – Devise : EUR**

Ce Fonds est autorisé en France.
Code LEI : 21380057PKQX1IUC2X85

Société de Gestion : Amundi Private Equity Funds S.A.S (la « Société de Gestion », « nous »), membre du groupe de sociétés Amundi, est autorisée en France et réglementée par l'autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF est chargée de la supervision d'Amundi Private Equity Funds en ce qui concerne ce Document d'informations clés. Amundi Private Equity Funds est agréée en France sous le n° GP 99015 et réglementée par l'AMF.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.amundi.fr ou appeler le +33 1 43 23 30 30.

Ce document a été publié en Octobre 2025.

KEY
INFORMATION
DOCUMENT

En quoi consiste ce produit ?

Type : Ce fonds Amundi FPS Private Markets ELTIF (le « Fonds »), est un fonds d'investissement professionnel spécialisé constitué sous la forme d'un fonds commun de placement. Le Fonds se qualifie comme fonds d'investissement alternatif («^oFIA^o») au sens de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs («^oGFI^o») et des directives modificatives. Le Fonds est agréé par l'AMF en qualité de fonds européen d'investissement à long terme (« ELTIF ») conformément au Règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme (le « Règlement ELTIF »).

Durée : Le Fonds prendra fin au quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire de sa date d'autorisation ou faire l'objet d'une résiliation anticipée à la réalisation complète du portefeuille du Fonds.

Objectifs : L'objectif du Fonds de générer une croissance à long terme à travers des investissements en capital-investissement, en infrastructures privées et en dette privée avec une approche diversifiée et mettant l'accent sur les investissements favorisant les transitions numériques, environnementale, énergétique et sociétale.

A la date du lancement du Fonds, l'objectif net de rendement cible est estimé à 8% (net de frais) par an, dans les conditions actuelles de marché. Cet objectif ne peut s'apprécier comme une assurance ou une garantie de performance du Fonds et la performance du produit dépend des performances futures du marché qui peut être aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Le Fonds créera, un portefeuille diversifié d'investissements en prenant des participations principalement via des Véhicules d'Investissement investissant dans des actions, quasi-actions ou instruments de dette émis par des entreprises de portefeuille éligibles (au sens de l'article 11 du Règlement ELTIF) ou en investissant directement dans des actions, quasi-actions ou instruments de dette émis par des entreprises de portefeuille éligibles.

En tant qu'ELTIF, le Fonds peut investir dans des actifs à long terme, c'est-à-dire des actifs de nature généralement non liquide, qui exigent un capital patient basé sur des engagements pris pour une durée considérable, qui offrent souvent un rendement tardif sur l'investissement et qui ont généralement un profil économique de long terme par nature. Le Fonds lui-même sera par nature à long terme et les investisseurs doivent considérer tout investissement dans le Fonds comme tel.

Le Fonds vise à constituer un portefeuille diversifié d'investissements dans les marchés primaire et secondaire en investissant, directement ou indirectement par l'intermédiaire de Véhicules d'Investissement, au moyen de sous-participations ou autres :

- (i) dans des instruments d'infrastructure;
 - (ii) dans des instruments de capital-investissement ; et/ou
 - (iii) dans des instruments de dette privée,
- qui constituent ensemble les « Actifs du Portefeuille ».

L'exposition du Fonds aux Actifs du Portefeuille sera obtenue par le biais de différents types d'opérations, dont, entre autres :

- des opérations sur fonds primaires : le Fonds investira dans des Organismes de Placement Collectif à capital variable fermés pendant leur période de commercialisation initiale et dans des Organismes de Placement Collectif à capital variable ouverts ;

- des opérations secondaires : le Fonds achètera directement des parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif entièrement ou partiellement investis et achètera, directement ou indirectement via des Véhicules d'Investissement, des actifs auprès de gestionnaires d'actifs, y compris par le biais d'Organismes de Placement Collectif de continuation ;
- des co-investissements : le Fonds co-investira avec d'autres gestionnaires de fonds en tant que détenteur minoritaire, généralement par le biais d'une structure de fonds pu d'une Entité OCDE ; ou
- Investissements directs : le Fonds investira dans des opérations sur des actifs privés directs, y compris des instruments de dette ou des actions non cotées en bourse et/ou des actions de sociétés cotées à petite capitalisation.

Le Fonds peut appliquer sa politique d'investissement par l'intermédiaire d'un ou plusieurs Véhicules d'Investissement. Le terme « Véhicule d'Investissement » désigne collectivement les Organismes de Placement Collectif et les Entités OCDE pouvant être utilisés par le Fonds comme des véhicules afin de réaliser des investissements. Le terme « Organisme de Placement Collectif » désigne un FIA, détenu en tout ou partie par le Fonds dont l'activité consiste principalement à réaliser des investissements pour le compte du Fonds.

Le terme « Entité OCDE » désigne toute entité constituée dans un Etat membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques dont l'objet principal est de réaliser un ou plusieurs investissements pour le compte du Fonds. Le Fonds n'accordera aucun prêt.

Le Fonds sera autorisé à investir dans des entreprises de portefeuille établies dans des juridictions éligibles telles que définies dans le Prospectus du Fonds

Le Fonds se réserve le droit de réduire, d'augmenter ou de céder des investissements comme il le juge approprié pendant toute la durée de vie du Fonds et conformément au Règlement ELTIF.

Pour éviter toute ambiguïté, le Fonds a été établi conformément aux objectifs du Règlement ELTIF modifié tel que défini dans le Prospectus du Fonds.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Investisseur de détail à qui le Fonds est destiné : un investisseur de détail, à condition qu'une évaluation de l'adéquation ait été effectuée au sens de l'article 30 du Règlement ELTIF modifié ou que cette évaluation ne s'applique pas en vertu de l'article 30 (3) du Règlement ELTIF modifié, et étant un client du groupe Crédit Agricole.

Rachat et négociation : les parts peuvent être vendues (rachetées), comme indiqué dans le Prospectus, à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative par part) le quinze (15) de chaque mois ou le Jour Ouvré précédent si ce dernier n'est pas un Jour Ouvré et le dernier Jour Ouvré du mois.

De plus amples détails sont fournis dans le Prospectus du Fonds.

Politique de distribution : le revenu d'investissement est réinvesti, car il s'agit d'une catégorie de parts de capitalisation.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le Fonds, y compris le Prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Private Equity Funds - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris France.

Dénositaire : Société Générale (Société Générale Securities Services)

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du produit en fonction de la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur de détail ciblé. Le produit n'inclut aucune garantie de rendement ou de capital, ni aucune protection contre les fluctuations du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre capital.

L'indicateur de risque sommaire (ISR) permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit comparé à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La note de ce produit est de 6 sur 7, cela correspond à la seconde catégorie de risque la plus élevée. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont ainsi maintenues à un niveau élevé et des conditions de marché difficiles pourraient influencer notre capacité à vous payer.

Le risque réel peut varier considérablement si vous revendez votre investissement avant la fin de la période de détention minimale requise et vous pourriez obtenir un rendement inférieur.

Les risques importants non inclus dans l'ISR sont : la nature à long terme des investissements et le risque de liquidité.

D'autres facteurs de risque sont détaillés dans le Prospectus du Fonds.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque plus faible

Risque plus élevé

L'indicateur de risque est calculé sur une hypothèse de conservation du produit pendant cinq (5) ans.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. À l'avenir, les marchés pourraient connaître une évolution très différente. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtenez de ce produit dépend des performances futures du marché. Il est impossible de prédire exactement quelle sera l'évolution des marchés.

Période de détention recommandée 5 ans
Investissement 10 000 EUR

	Scénarios	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de vos investissements.		
Tensions	Ce qui pourrait vous être remboursé après déduction des frais	5880 EUR	7030 EUR
	Rendement annuel moyen	-41,20%	-6,81%
Défavorable	Ce qui pourrait vous être remboursé après déduction des frais	9890 EUR	10 300 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,10%	0,59%
Intermédiaire	Ce qui pourrait vous être remboursé après déduction des frais	10 640 EUR	14 512 EUR
	Rendement annuel moyen	6,40%	7,65%
Favorable	Ce qui pourrait vous être remboursé après déduction des frais	12 120 EUR	15 692 EUR
	Rendement annuel moyen	21,20%	9,34%

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit en lui-même, mais n'incluent pas les frais que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont une estimation de la performance future basée sur des données passées relatives aux variations de la valeur liquidative de produits comparables. À l'avenir, les marchés pourraient connaître une évolution très différente.

Votre perte maximale serait de perdre tout votre investissement.

Scénario à 1 an :

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2020 et novembre 2021

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2018 et novembre 2019

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2019 et mai 2020.

Scénario à 5 ans :

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2017 et janvier 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2016 et mars 2021.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2023 et septembre 2024.

Que se passe-t-il si Amundi Private Equity Funds n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous donne des conseils à ce sujet peut vous demander de payer des frais supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera de ces coûts et vous montrera comment ils affectent votre investissement. Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention de parts du Fonds. Les coûts totaux comprennent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Fonds lui-même, pour une période de détention de 5 ans. Ils sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario modéré. Les chiffres sont présentés pour un investissement de 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛT SUR LA DURÉE

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Total des coûts	290 EUR	2068 EUR
Incidence des coûts annuels**	2,90%	2,99%

* Période de détention recommandée.

** Cela illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement annuellement sur la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,64% avant déduction des coûts et de 7,65% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous :

- montre l'impact annuel des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à l'issue de la période de placement recommandée ;
- explique à quoi correspondent les différentes catégories de coûts.

Les données incluent la TVA, le produit ne récupère pas la TVA.

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 5 ans
Frais d'entrée	0% : les frais d'entrée seront payés au distributeur en rémunération de la recherche en capital et au gestionnaire du produit en rémunération de la recherche en investissement.	0 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie	0 EUR
Coûts récurrents pris chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,26% : impact des coûts facturés chaque année par l'initiateur du produit pour la gestion des investissements et des coûts supportés par le produit.	1820EUR
Coûts de transaction	0.20% : l'impact des coûts encourus lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents au produit.	100 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.	148,13 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rendement et des coûts du Fonds.

Ce Fonds n'a pas de période de détention minimale, mais est conçu pour un investissement à long terme. D'un point de vue économique, il est donc recommandé de conserver l'investissement pendant au moins cinq ans.

Le droit des investisseurs de procéder au rachat des parts et la valeur des parts qui leur seront payées est soumis à diverses restrictions :

* Le cumul des rachats sera limité à chaque date de rachat au montant le plus faible de (i) maximum 1 % de l'actif du Fonds et (ii) maximum 20% du total des actifs liquides disponibles, après déduction du passif exigible, ainsi que du capital souscrit non appelé par les fonds sous-jacents détenus par le Fonds ((i) et (ii) sont des conditions cumulatives) le « Montant Possible des Rachats ». La Période d'investissement initiale du Fonds s'est achevée le 28 juillet 2025. Les investisseurs peuvent soumettre des ordres de rachat à tout moment, sous réserve de toute restriction applicable au rachat de Parts en vertu des conditions du Prospectus.

Si les demandes de rachat relatives à une date de rachat quelconque dépassent le Montant Possible des Rachats, les demandes seront satisfaites au prorata et les demandes en attente seront annulées.

Les produits du rachat seront payés dès que raisonnablement possible après avoir calculé la Valeur liquidative à la date de rachat concernée.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat de parts doivent être reçus par le Dépositaire avant 11 h 00, heure de Paris, le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Veuillez consulter le Prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer une lettre à Amundi Private Equity Funds, Service clients – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
- Envoyer un e-mail à savpef@amundi.com

En cas de réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet www.amundi.fr. Si vous avez une réclamation concernant la personne qui vous a recommandé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez la contacter pour obtenir toutes les informations concernant la procédure à suivre pour déposer une réclamation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Autres informations pertinentes :

Ce document d'informations clés est fourni et établi conformément au Règlement délégué 2017/653 de la Commission européenne du 8 mars 2017.

Les informations contenues dans le présent DIC sont complétées par le Prospectus du Fonds qui sera communiqué aux investisseurs de détail avant leur souscription. Le Prospectus, le dernier rapport annuel, la dernière composition des actifs sont ou seront disponibles sur simple demande écrite du porteur à la Société de Gestion dans les 8 jours suivant la réception de la demande. En option, ces documents peuvent lui être envoyés sous format électronique. Ces informations sont également disponibles sur www.amundi.fr. Une lettre annuelle indiquant les frais prélevés sur le produit au cours de l'exercice sera envoyée au souscripteur.

Nous révisons et publions ce Document d'informations clés au moins une fois par an.

Des informations détaillées sont disponibles sur le site internet : www.amundi.fr.

Les données de ce DIC ont été mises à jour en Octobre 2025

Performances passées : les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performances : vous trouverez les scénarios de performances précédents mis à jour mensuellement sur www.amundi.fr.